

DÉFINIR SES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

De quoi parle-t-on ?

• Définition

Les objectifs pédagogiques, également appelés acquis d'apprentissage, constituent les **apprentissages visés** par un enseignement ou une formation (Berthiaume D., Daele A., 2013).

Si l'on considère important de formaliser les visées de chaque formation et/ou enseignement, il est également possible de formuler les objectifs de chaque séance intermédiaire comme autant d'objectifs au service des acquis d'apprentissages finaux.

La recherche distingue **trois grands domaines d'apprentissages** : le domaine cognitif, le domaine affectif et le domaine psychomoteur. À ces trois domaines pourrait être ajouté le domaine métacognitif (invitant à la réflexion sur l'apprentissage lui-même). En France, on traduit généralement les grands domaines d'apprentissages par **savoirs**, **savoir-faire** et **savoir être**, même si ces transpositions ne reflètent pas toujours la richesse des différents domaines.

• Ce que c'est, ce que ce n'est pas

L'objectif pédagogique n'est pas à confondre avec le contenu de l'enseignement ou de la formation. Il est orienté vers ce que l'apprenant.e devra faire à partir du contenu mais il n'est pas le contenu lui-même (Berthiaume D., Daele A, 2013).

L'objectif pédagogique n'est pas à confondre avec la compétence qui relève de la mobilisation, en situation, des ressources possédées et développées par les apprenant.e.s ; ressources dont les objectifs d'apprentissages peuvent faire partie. Elle relève d'une conception et d'une organisation différentes de l'apprentissage.

Pourquoi c'est important ?

La rédaction des objectifs pédagogiques a plusieurs portées complémentaires :

- Permettre aux enseignant.e.s de concevoir leur enseignement ou leur formation en respectant l'alignement pédagogique (autrement dit en s'assurant de la cohésion entre objectifs pédagogiques, activités d'apprentissage et modalités d'évaluation) ;
- Fournir aux apprenant.e.s un repère clair sur le niveau d'exigence de leurs enseignant.e.s ;
- Favoriser la motivation des apprenant.e.s qui perçoivent plus clairement la finalité de l'enseignement et/ou de la formation.

En outre, la définition des objectifs pédagogiques s'inscrit dans une exigence européenne formalisée à travers la notion d'acquis d'apprentissage (*learning outcomes**).

Comment se lancer ?

Étape 1 : Rassembler les éléments contextuels

Pour faciliter la formalisation des objectifs pédagogiques, il est important de rassembler tous les éléments contextuels à disposition, le but étant de préciser au maximum tous les enjeux de ces objectifs.

- Quel est le public ?
- Quelle action devra être effectuée par les apprenant.e.s ?
 - Selon quelles modalités ?
 - Sur quels contenus, au sens large, s'appuiera cette action menée ?
 - Dans quelle circonstance cette action devra-t-elle être effectuée ?
- Quel est le niveau d'exigence attendu ?

Étape 2 : Formuler les objectifs pédagogiques

Pour aider à la formulation on propose généralement la phrase suivante :

« À la fin de cet enseignement/de cette formation/ de cette U.E, l'étudiant.e/l'apprenant.e sera capable de : »

Une fois cette phrase posée, elle doit ensuite être complétée par un verbe d'action correspondant au type d'apprentissage attendu d'une part, au niveau d'exigence de cet apprentissage d'autre part. Pour cela, les taxonomies comme celle de Benjamin Bloom, mais il en existe bien d'autres, peuvent être utiles. Ces taxonomies « classent » les verbes d'actions à mener en fonction des domaines, mais aussi du niveau d'apprentissage visé.

À titre d'exemples, nous vous proposons les posters formalisés par nos collègues d'HEC Montréal (voir ressources complémentaires) :

- Les objectifs d'apprentissage du domaine cognitif ;
- les objectifs d'apprentissage du domaine socio-affectif ;
- les objectifs d'apprentissage du domaine psychomoteur.

Étape 3 : Vérifier et/ou tester ses objectifs pédagogiques

- Vérifier la clarté de la formulation de ses objectifs (par exemple en les lisant à quelqu'un d'autres).
- Vérifier que tous les attendus ont été explicités en termes d'objectifs.
- Vérifier que tout objectif possède les activités nécessaires pour être développé dans le cadre de l'enseignement.

Exemple : si je pénalise également l'orthographe dans la correction des copies/devoirs/mémoires, c'est donc bien qu'un objectif est à formuler autour de cet attendu. Cela signifie également que je mettrai en œuvre des remédiations possibles concernant l'orthographe ou que je ferai du lien avec un service/un outil/un enseignement permettant d'améliorer cet objectif à atteindre.

DÉFINIR SES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

Challenges	Bénéfices
<ul style="list-style-type: none">• Repenser son ou ses enseignement.s d'une approche centrée sur les contenus vers une approche centrée sur les finalités d'apprentissage pour les apprenant.e.s.• Détailler pour chaque enseignement, les attentes en termes d'activités et d'évaluations.	<ul style="list-style-type: none">• Faciliter la mise en place d'une évaluation ciblant les objectifs réels de l'enseignement.• Rendre explicite auprès des apprenant.e.s l'intégralité des attendus.

Mise en situation

Voici un descriptif d'enseignement proposant des tournures qui ne permettent pas clairement aux apprenant.e.s d'identifier les acquis d'apprentissage visés :

« L'objectif de cet enseignement est d'introduire les grandes théories du signe en analyse de l'image et de les confronter à des exemples concrets de productions médiatiques afin d'expérimenter leur usage en analyse de l'image ».

À travers ce descriptif, l'enjeu consiste alors à formuler ce qui sera réellement attendu des apprenant.e.s, par exemple :

« À la fin de cette UE d'Introduction à l'analyse de l'image de L2, les apprenant.e.s seront capables:

- De restituer par écrit ou par oral les grandes théories du signe (niveau cognitif peu élevé) ;
- De distinguer dans l'analyse d'une production médiatique qui leur sera transmise quelle théorie du signe a été mobilisée (niveau cognitif intermédiaire) ;
- D'analyser une production médiatique en mobilisant une théorie du signe (niveau cognitif élevé). »

Définition complémentaire

**Learning outcomes* : "learning outcomes means the statement of what a learner knows, understands and is able to do on completion to a learning process, which are defined in terms of knowledge, skills and competences", European Parliament Council (2008), *Official Journal of the European Union, Recommendations*

Bibliographie

Berthiaume D., Daele A., (2013), « Comment clarifier les apprentissages visés par un enseignement ? » in Berthiaume D., Rege-Colet, N (2013), *La Pédagogie de l'enseignement supérieur : repères théoriques et applications pratiques, tome 1 : Enseigner au supérieur*, p. 55-71.

European Parliament Council (2008), *Official Journal of the European Union, Recommendations*

Cedefop, 2017, *Defining, Writing and Applying Learning Outcomes, A european Handbook*, <http://dx.doi.org/10.2801/566770>